

Initiative syndicale acceptée

Genève aura son salaire minimum

Effet indirect de la crise sanitaire? Un gros oui est sorti des urnes pour améliorer le sort des travailleurs les plus précaires.

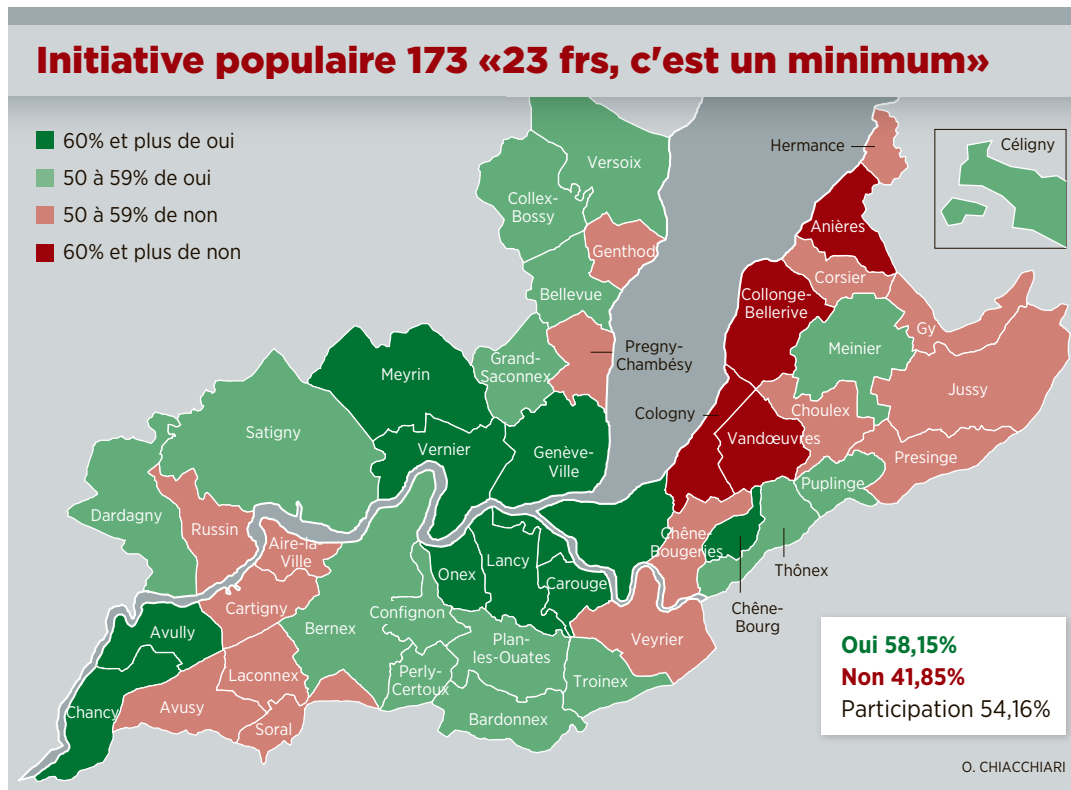
Eric Budry

Les Genevois allaient-ils jouer la prudence en raison des difficultés économiques liées à la crise sanitaire ou faire un geste politique envers une partie de celles et ceux qu'ils ont applaudi chaque soir durant le semi-confinement? En acceptant dimanche à un peu plus de 58% l'initiative des syndicats et de la gauche en faveur de la création d'un salaire minimum, c'est clairement la seconde option qui a été privilégiée. Genève est ainsi le quatrième canton suisse, après Neuchâtel, le Jura et le Tessin, à se doter d'un tel instrument.

«Il y avait effectivement une grosse inconnue sur un effet Covid, commente Davide De Filippo, un président de la Communauté genevoise d'action syndicale aux anges ce dimanche dans la cour de l'Hôtel de Ville au moment où tombaient les résultats. On ne savait pas si le chantage à l'emploi des patrons allait convaincre ou si allait s'imposer l'envie de la population de remercier les travailleurs au front.»

«Victoire historique»

Pierre Vanek, d'Ensemble à Gauche, n'a lui aucun doute que les gens ont compris que c'était là un très bon moyen de lutter contre la précarité et une bonne réponse à donner à l'initiative fédérale de l'UDC «Pour une immi-



Plus haute participation depuis 2018

Le taux genevois de participation aux votations de dimanche s'est élevé à 54,16%. «C'est un très bon taux, a commenté Michèle Righetti, la chancelière d'État. Les citoyens se mobilisent davantage lorsqu'ils considèrent que les sujets sont importants et que le menu est copieux.» Un tel taux n'avait plus été atteint depuis mars 2018.

De fait, la participation est même supérieure aux projections les plus optimistes du Service des votations et élections durant cette dernière semaine. Il était envisagé au mieux un résultat de 50%. Ce ne sont pas les votes à l'urne du dimanche matin

qui ont fait la différence, mais vraisemblablement la transmission en masse d'enveloppes de vote les tout derniers jours. Un phénomène habituel quand les sujets sont complexes.

Dans les communes, la participation est variable. On relèvera toutefois que le taux en Ville de Genève (55,6%) a été supérieur à la moyenne cantonale, ce qui est peu fréquent. C'est Cartigny qui remporte la palme avec un taux de 71,1%. L'arrondissement des Avanchets, à Vernier, se situe à l'autre extrémité avec 44,8%. Cette commune est la seule à se situer en dessous de 50%. **E.BY**

tant juste au-dessus de la barre des 50% de non (Aire-la-Ville, Gy et Hermance par exemple).

À l'inverse, les communes urbaines (mais pas uniquement) ont plébiscité le salaire minimum. En Ville de Genève, le oui s'impose à 63,2%, à 62,7 à Meyrin ou à 62,7 à Onex. Des scores qui ont également été atteints à Avully et à Chancy.

Les craintes patronales

Opposés au projet, la droite, le MCG et les milieux économiques sont déçus mais prennent acte. «Je pense que c'est un affaiblissement du partenariat social, déclare Vincent Subilia, député PLR et directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève. Je crains aussi que des employeurs soient contraints de diminuer le nombre de leurs collaborateurs pour compenser.»

Bertrand Reich, le président du PLR, prend sobriement acte que les citoyens ont choisi la solidarité avec des travailleurs en situation financière précaire. «Ce qui m'inquiète maintenant, c'est de voir comment les entreprises concernées vont gérer cela», ajoute-t-il. À cet égard, Delphine Bachmann, députée et présidente du PDC, pense «qu'il faut voir ce résultat comme une opportunité de remettre les gens autour de la table».

La mise en pratique du salaire minimum est justement l'un des soucis, et l'une des missions, du conseiller d'État Mauro Poggia, le patron de l'Emploi, qui a assuré qu'il y avait une volonté politique pour une entrée en vigueur rapide. «Nous allons convoquer les partenaires sociaux d'ici dix à quinze jours dans le cadre du Conseil de surveillance du marché de l'emploi pour parler de cela», a-t-il expliqué lors de la conférence de presse du Conseil d'État.

Après avoir rappelé que le gouvernement n'était pas favorable à l'initiative (même s'il en approuve le but), le magistrat a évoqué deux risques: celui que des travailleurs étrangers surqualifiés soient désormais attirés à Genève et prennent la place de personnes résidentes peu formées; puis, celui de l'impact sur les emplois de solidarité, dont le salaire horaire est parfois inférieur aux 23 francs minimum qui viennent d'être fixés.

«C'est une grande nouvelle pour Genève. Nous sommes dans le peloton de tête»

Pierre Vanek

Député Ensemble à Gauche

Sur la rapidité de l'application dans les faits, Davide De Filippo craint tout de même quelques freins. «Cela dépendra en partie de la bonne volonté des employeurs, de la réalité des contrôles que l'État devra faire et, bien entendu, de la mobilisation des salariés», conclut-il.

Le salaire horaire minimum accepté de 23 francs correspond à 4182 francs mensuels pour 42 heures de travail hebdomadaire. Selon les statistiques mises en avant par les syndicats, 10% des employés sont au-dessous de ce plancher, ce qui représente environ 30'000 personnes, majoritairement des femmes. Les principales branches concernées sont les secteurs du nettoyage, de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure, de l'économie domestique et, plus marginalement, du commerce.

gration modérée». «C'est une grande nouvelle pour Genève, conclut-il. Nous sommes dans le peloton de tête.»

Pour prendre la mesure de ce que les syndicats qualifient de «victoire historique», il faut se rappeler qu'une précédente mouture de salaire minimum cantonal avait été refusée par 54% des votants en 2011. Le gain de oui en neuf ans est donc de 12 points. Ce qui est beaucoup.

En scrutant les résultats détaillés par commune (voir la carte ci-dessus), force est de constater que seules trois communes balayent nettement l'initiative. Il s'agit de Cologny, Vandœuvres et Anières, où le non dépasse les 60%. Partout ailleurs, la résistance est moins forte, un nombre important de communes se si-